

# L'étrange vocabulaire du loup

**VALAIS** Pour évoquer le tir illégal d'un louveteau, la police cantonale a utilisé une tournure de phrase alambiquée. Sujet délicat, le loup a droit à une terminologie propre

GRÉGOIRE BAUR  
@GregBaur

Un louveteau mort. C'est la découverte faite par un randonneur le week-end dernier dans la région de Torgon, dans le Chablais valaisan. Le canidé a été abattu, mais le communiqué de la police cantonale est beaucoup plus évasif à ce sujet. Il indique que «la radiographie effectuée a démontré qu'un projectile avait traversé l'animal».

## Un certain rapport à la nature

Porte-parole des forces de l'ordre valaisannes, Stève Léger précise que l'autopsie a révélé «des fragments de métaux» qui ont criblé le corps du louveteau. Lorsqu'on lui parle de braconnage, il répond que, si on traduit ce qui est écrit dans le communiqué et étant donné qu'il s'agit d'une espèce protégée, «ça coule de source, il n'y a pas mille autres solutions». Alors pourquoi ne pas être plus précis lors de la communication aux médias? «Il s'agit d'un communiqué de police, nous donnons les grandes lignes et les constatations», souligne Stève Léger, qui précise qu'une enquête a été ouverte à la suite de la découverte du louveteau.

Secrétaire régionale du WWF Valais, Marie-Thérèse Sangra estime que la police valaisanne «n'a pas voulu jeter de l'huile sur le feu». «Soit ce communiqué reflète le malaise, toujours plus grand, lié à la question du braconnage du loup, soit il démontre l'envie de diminuer la gravité de la chose», appuie-t-elle. Saluant la dénonciation immédiate de cet acte à la police par le Service cantonal de la chasse, Marie-Thérèse Sangra indique toutefois qu'il «faudra encore un moment avant d'appeler un chat un chat».

Ce vocabulaire édulcoré pour

évoquer le braconnage du loup rappelle au professeur de biologie de l'Université de Berne Raphaël Arlettaz une autre spécificité concernant le canidé: celle qui, dans la terminologie coutumière du Service valaisan de la chasse, oppose les «dégâts» causés par le prédateur à la faune sauvage aux «prélèvements» faits par les chasseurs sur ces mêmes espèces. «Or, on ne peut pas accuser un prédateur de manger des proies, c'est un non-sens, s'indigne-t-il.

## «Il faudra encore un moment avant d'appeler un chat un chat»

MARIE-THÉRÈSE SANGRA, SECRÉTAIRE RÉGIONALE DU WWF VALAIS

Il existe une certaine hypocrisie dans certains milieux de la chasse qui voient le prédateur uniquement comme un concurrent. Dans tous les systèmes, depuis toujours, il y a des prédateurs et des proies. Le loup, comme les chasseurs, exploite la faune. Mais les chasseurs, qui demeurent jusqu'à nouvel avis les principaux prédateurs en Valais, puisque ce sont eux qui tuent le plus de gibier, utilisent toujours le terme de «prélèvements» ou se cachent derrière un prétendu devoir de régulation. C'est une forfaiture!»

Pour Marie-Thérèse Sangra, cette dichotomie en dit beaucoup sur le rapport à la nature. «En Valais, il est utilitaire. Il y a une priorité qui est donnée à l'être humain. On estime que la nature nous appartient, qu'elle fait partie de la zone agricole. Pourtant, elle nous échappe. Le loup, comme les éboulements par exemple, vient nous le



Le Service valaisan de la chasse oppose les «dégâts» causés par le prédateur aux «prélèvements» faits par les chasseurs. (BRINGARD/DENIS/HEMIS.FR)

rappeler. Et cela peut faire peur.» Au point que certains seraient tentés d'éliminer la source de ces inquiétudes? Pour Raphaël Arlettaz, peu de doute: «Ce que l'on sait du braconnage du loup n'est que la pointe visible de l'iceberg.» Et le biologiste d'ajouter que, pour lui, les braconniers de prédateurs sont à chercher «du côté des porteurs d'armes les plus nombreux». «Pour un quidam, il est difficile d'obtenir un permis de port d'arme, mais pour un chasseur ou un garde-chasse, c'est facile: il n'en a pas besoin... Attention, je ne dis pas que tous les chasseurs sont des braconniers de prédateurs, loin de là. Je dis que la grande majorité des actes de braconnage sur les prédateurs sont commis par des chasseurs.»

## «Autour d'une table et pas dans la forêt»

Président de la Fédération valaisanne des sociétés de chasse, Daniel Kalbermatter dénonce les actes de braconnage, contre lesquels sa fédération se bat «à 100%». «Le loup est un thème sensible et très émotionnel en Valais, rappelle-t-il. Nous devons trouver des solutions pour sa régulation, mais cela doit se faire autour d'une table et pas dans la forêt.» Et cette solution pourrait venir des Chambres fédérales. Sous la Coupole, un compromis semble en passe d'être trouvé, quelques mois après le refus de la révision de la loi sur la chasse par le peuple suisse. ■

## Sur les traces du loup genevois

**FAUNE** Un loup a été identifié à Genève au début de janvier, le premier depuis cent cinquante ans. L'analyse de son ADN, en cours, pourrait révéler son profil

LAURE LUGON ZUGRAVU  
@LaureLugon

«Les loups sont entrés dans Paris», chantait Serge Reggiani. Voilà que le bout du lac pourrait lui aussi, depuis dix jours, entonner cet air. Genève a en effet identifié un loup sur son territoire.

Ses congénères boudaient le canton depuis cent cinquante ans. Mais dans la nuit du 7 au 8 janvier, un loup est venu corriger ce désintérêt séculaire en investissant le sud-est de la République. Pincé par le déclenchement automatique d'un piège photo (entre 30 et 50 sur le territoire) installé par les gardes de l'environnement, l'animal se montre «prudent et craintif, flairer précautionneusement les environs avant de rebrousser chemin», indique alors le Département du territoire.

Qu'est-il devenu? Garde-faune cantonal, Luc Rebetez est chargé de l'enquête. Mais ne comptez pas sur lui pour révéler le lieu où il a été immortalisé. «Car la nature a besoin de tranquillité, spécialement en période hivernale, et les événements inédits attirent des gens parfois peu respectueux de l'environnement». Ceci étant posé, il faut bien constater qu'à ce stade l'enquête patine un peu: «Aujourd'hui, on ne sait pas où il est ni d'où il vient, résume le garde-faune. Comme il peut parcourir jusqu'à 60 kilomètres par nuit, il est peut-être déjà loin.»

Mais les conjectures qu'il formule laissent entrevoir des pistes intéressantes sur ce fugitif. À la faveur de photos prises en France voi-

sine en décembre, on savait qu'un individu était présent dans le secteur. Genève a donc peut-être affaire à un loup frontalier. Et solitaire: «Il s'agit sûrement d'un individu en dispersion, cherchant à se reproduire et à la recherche d'un territoire», indique Luc Rebetez. Entendez une bête qui a quitté la meute familiale pour trouver âme sœur. Plus prosaïquement: échapper aux règles sociales du groupe, où les animaux non dominants ne peuvent pas se reproduire selon leur bon vouloir. Mais il n'est pas encore dit que l'inconnu des bois le restera. Car Luc Rebetez a encore une carte dans son jeu, le bougre ayant laissé trace de son passage: «J'ai retrouvé une crotte qui est en cours d'analyse. Si on arrive à faire parler son ADN – un laboratoire spécialisé s'y attelle –, on tiendra un profil et on pourra peut-être le rapprocher d'un groupe déjà connu.»

## Une omerta

S'il en est qui ne sont pas enthousiasmés par la présence du prédateur, ce sont les éleveurs et agriculteurs du canton. Le garde-faune a donc contacté les concernés pour mettre en place des clôtures anti-loups, plus hautes (90 cm) que celles prévues contre d'autres prédateurs et dont le premier fil électrique est à 20 cm du sol au maximum. Mais là encore, difficile d'en savoir plus: «Aucun agriculteur ne nous a contactés, on dirait qu'il y a une omerta autour de ce loup, explique François Erard, directeur d'AgriGenève. Sans doute veut-on protéger le lieu où il a été vu. Mais s'il avait mangé un animal, on le saurait!» Jean de la Fontaine, souvenez-vous: «Car vous ne m'épargnez guère, vous, vos bergers et vos chiens. On me l'a dit: il faut que je me venge», dit à l'agneau le loup de la fable. Ce loup contemporain serait-il plus amène? ■